

# **Rapport du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2020**

## **Préavis N°02/2021**

## I. Généralités

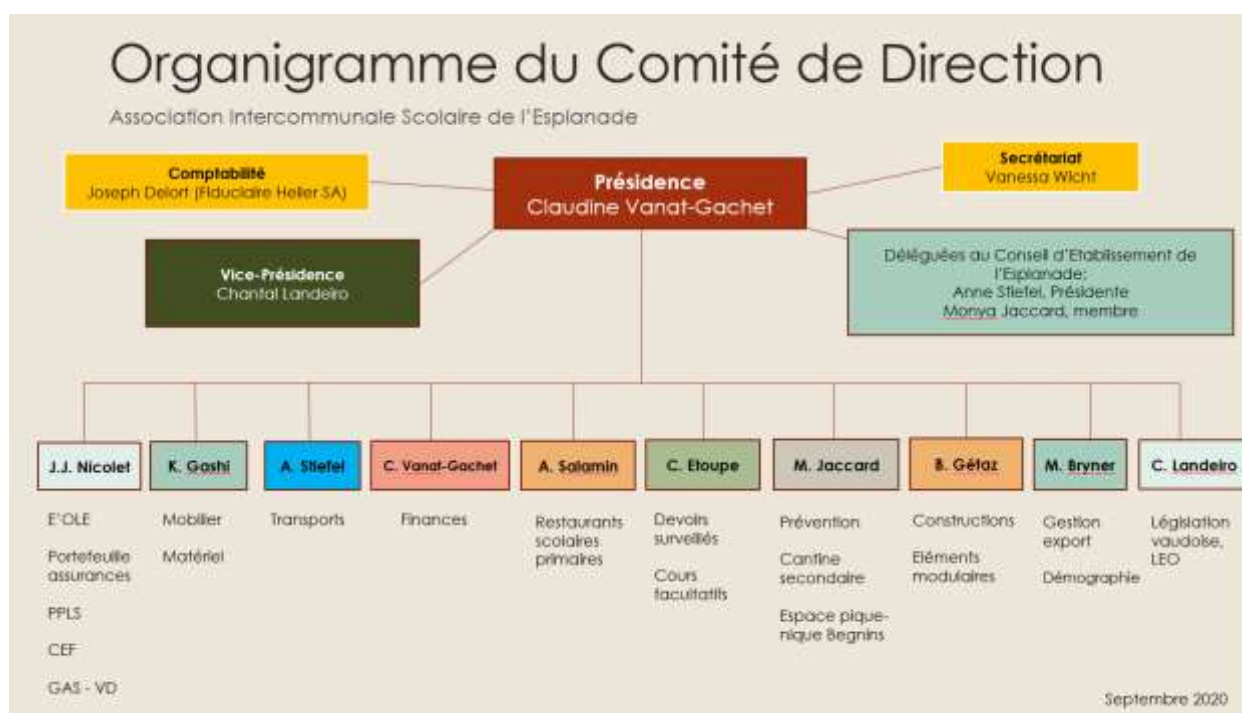
Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les Communes et conformément à l'article 41 du règlement du Conseil Intercommunal de l'AISE, le Comité de Direction (CoDir) a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion de l'année 2020.

Le CoDir s'est réuni à 17 reprises pour traiter des affaires courantes de la problématique scolaire de nos villages entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020.

### Composition du CoDir au 31 décembre 2020 :



### Collaborateurs :

L'AISE compte en décembre 2020 : 8 collaborateurs dont une secrétaire et 7 employés durant la pause de midi pour le secondaire.

Nous pouvons compter sur une remplaçante disponibles sur appel au restaurant scolaire de Begnins secondaire.

La bourse a été confiée par mandat à Monsieur Joseph Delort de la fiduciaire Heller SA sise à Nyon.

**Population scolaire :**

Au 31 décembre 2020, le Comité de Direction était au service de 1'200 élèves contre 1'225 au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Quelques chiffres :**

Les élèves inscrits sont répartis de la manière suivante au 31 décembre 2020 :

	Primaire 1P-8P	Secondaire 9S-11S	TOTAL
Bassins	93	59	152
Begnins	152	71	223
Burtigny	41	16	57
Coinsins	40	21	61
Duillier	92	34	126
Le Vaud	105	76	181
Longirod	39	18	57
Marchissy	32	18	50
Saint-George	93	41	134
Vich	118	34	152
Dérogations	0	7	7
TOTAL	805	395	
TOTAL			1200

**Préavis du Comité de Direction :**

Au cours de l'année 2020, l'autorité exécutive a présenté 6 préavis au Conseil intercommunal lors des deux séances suivantes :

**Séance du 13 mai 2020 :**

Préavis N°01/2020 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'un crédit extrabudgétaire d'un montant de CHF 102'083.00 pour la pose d'éléments modulaires sur le site scolaire de Begnins pour la rentrée d'août 2020-2021.

Préavis N°02/2020 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'achat de mobilier scolaire pour trois nouvelles classes en modulaire à Begnins / Rentrée scolaire 2020-2021.

Préavis N°03/2020 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE - demande d'achat d'armoires à casiers et renouvellement de mobilier usagé.

Approbation du rapport d'activités 2019 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

**Conclusions de la séance du 13 mai 2020 :**

- Approuvé les préavis N°01/2020 – N°02/2020 & N°03/2020.
- Approuvé le rapport d'activités 2019 du Conseil d'Etablissement de l'Esplanade.

**Séance du 29 septembre 2020 :**

Préavis N°04/2020 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2019.

Préavis N°05/2020 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur la gestion de l'année 2019.

Préavis N°06/2020 : Préavis du Comité de Direction de l'AISE relatif au Budget 2021.

**Conclusions de la séance du 29 septembre 2020 :**

- Approuvé les préavis N°04/2020 – N°05/2020 & N°06/2020.

## II. MOT DE LA PRESIDENTE

**Faits marquants en 2020**

L'année 2020 a surtout été marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19 et toutes ses conséquences. L'école a été fermée subitement le 16 mars pour une durée de 6 semaines et a pu rouvrir moyennant des adaptations conséquentes pour pouvoir accueillir les élèves dans des conditions acceptables. Un travail conséquent et fastidieux a été réalisé et je tiens à remercier tous les acteurs présents durant ces périodes difficiles et mouvementées.

En début d'année, Madame le Préfet de Lausanne, mandatée par le Canton afin de nous aider à avancer dans le dossier des nouveaux statuts de notre Association, a organisé deux séances dans ses bureaux à Lausanne. Ont participé à ces deux séances des représentants des différents services du Canton (DGEO et service juridique), ainsi que tous les membres du CoDir de l'AISE, les dix Syndics de notre arrondissement scolaire et la Directrice de l'EPS Begnins-l'Esplanade. A l'issue de ces rencontres, des principales divergences résidaient essentiellement dans le financement des infrastructures mises à disposition par les Communes. Il était donc nécessaire de reprendre les positions de toutes les Communes membres de notre Association et de trouver un compromis acceptable pour tous. Du fait de la situation sanitaire, les séances de travail liées aux nouveaux statuts n'ont pu reprendre qu'à partir de l'été 2020. Ce travail de longue haleine n'a pas été vain, puisque notre Association est à bout touchant, en décembre 2020, pour vous proposer des nouveaux statuts ainsi qu'un règlement interne sur les loyers. Un préavis sur ce dossier des plus délicats devrait vous être présenté avant la fin de la législature en cours.

Cette année a également été marquée par la démission immédiate de notre collègue du CoDir M. Philippe Menoud, délégué de la Commune de Coinsins, au 7 septembre 2020. Celui-ci a été remplacé par M. Bernard Gétaz.

En conclusion, une année particulière concernant notre mandat auprès des élèves, mais toujours aussi mouvementée sur le volet politique et statutaire de notre Association. Je suis confiante pour l'année 2021 et je pense que notre mandat politique pourra s'appuyer sur des nouveaux statuts, répondant à la LEO, et financièrement acceptables pour les Communes membres de notre Association l'année prochaine.

Je remercie tous mes collègues du CoDir pour le travail accompli, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs et particulièrement notre fidèle secrétaire, Mme Vanessa Wicht, ainsi que notre boursier M. Delort et son équipe. Le travail accompli tout au long de l'année, a permis aux quelques 1'200 élèves de notre établissement de suivre leur scolarité dans des conditions inédites.

Un grand merci à vous tous, membres du Conseil Intercommunal pour la confiance témoignée.

La Présidente  
Claudine Vanat-Gachet

### III. BATIMENTS & MOBILIER

#### Rapport 2020 du Dicastère des bâtiments et mobilier

Le renouvellement du mobilier a été continué pour la troisième année.

Nous avons dû acquérir du mobilier scolaire pour meubler les classes ainsi que la salle des maîtres à Vich, puisque nous n'avions plus de mobilier en réserve.

Voici le mobilier défectueux qui a dû être renouvelé pour la rentrée scolaire d'août 2020 :

- 80 pupitres simples avec roulettes, casier et crochet à serviette.
- 4 bureaux 160 x 82cm avec cache-jambe.
- 4 chaises maîtres.
- 4 corps de bureau 42x80x64 cm.
- 2 tables 160x80 salle des maîtres.
- 10 chaises salle des maîtres.
- 2 armoires à casier (pour St-George) 100 x 43x5 cm.
- 1 armoire à casier (pour Coinsins) 100 x 43x5 cm.

Le coût pour l'achat du mobilier susmentionné est de CHF **54'460.- TTC**.

La suite du renouvellement du mobilier défectueux se fera en 2021 aux conditions négociées avec l'entreprise « Zesar.ch ».

Des discussions sont en cours avec les Communes de Begnins, Duillier et Coinsins concernant les constructions scolaires qui devraient voir le jour selon la demande de la Direction des écoles.

En prévision de l'augmentation des effectifs d'élèves projetée pour la prochaine rentrée scolaire et selon le rapport de la Direction de l'école, il s'avère nécessaire et surtout indispensable d'ouvrir trois classes supplémentaires sur le site scolaire de Begnins. Nous avons dû acquérir du mobilier scolaire pour meubler ces trois classes supplémentaires à Begnins, puisque nous n'avons plus de mobilier en réserve.

Mobilier acheté pour la rentrée scolaire d'août 2020 :

3 classes pour des futurs 9VP – 20 élèves par classe, le choix s'est porté sur VP au lieu de VG car ils n'auront pas besoin de se déplacer sauf pour les cours EPH.

- 60 pupitres simples avec roulettes, casier et crochet à serviette.
- 38 chaises 42-61 cm, ressort à gaz, tournante et dossier fixe.
- 3 bureaux 160 x 82cm avec cache-jambe.
- 3 chaises maîtres.
- 3 corps de bureau 42x80x64 cm.
- 3 tableaux 150x100 (2 faces : revêtement magnétique blanc pour feutres).
- 12 étagère ouvertes 100 x 43x5 cm.

Le coût pour l'achat du mobilier susmentionné est de CHF **50'230.- TTC**.

### Projecteurs pour les 3 éléments modulaires (Begnins)

Matériel acheté pour la rentrée scolaire d'août 2020 :

- 3 projecteurs NEC Ultra courte distance UM351W 3'500 lumens.
- 3 piétement mobile, auget inclus.
- 3 supports de projecteur (col de cygne).

Le coût pour l'achat du matériel susmentionné est de **CHF 11'640.- TTC** y compris la livraison, l'installation et les réglages.

### Bibliothèque scolaire à Begnins

Matériel acheté pour la rentrée scolaire d'août 2020 avec 4 photos pour montrer le résultat.

- 11 rayonnages double face 2x100 cm sur roulettes.
- 1 rayon supérieur.
- 4 rayons utiles.
- 22 panneaux d'habillage pour double face.
- 2 tourniquets pour livres de poche, vidéos et DvD s avec piètement.
- 1 bac à livres ouvert 4 compartiments sur roulettes.
- 20 serre-livres suspendus pour rayon et 20 petits présentoirs.

Le coût pour l'achat du matériel susmentionné est de **CHF 35'235.- TTC** y compris le montage et livraison



## IV. TRANSPORTS

### Rapport 2020 du Dicastère des transports

A la rentrée scolaire 2020-2021 sont enregistrés :

**Au primaire (1P-8P) :** 805 élèves répartis dans 7 villages dont 501 sont déplacés, soit 62.24% de l'effectif primaire.

**Au secondaire (9S-11S) :** 396 élèves scolarisés à Begnins uniquement dont 325 sont déplacés, soit 82.10% de l'effectif du secondaire.

Il est à relever, grâce à la mise en place des pôles HarmoS, que sur les 11 années d'école obligatoire, les élèves de Burtigny, Longirod et Marchissy sont déplacés durant la totalité de leur cursus scolaire. Ceux de Bassins, Le Vaud, Saint-George, Coinsins, Vich et Duillier le sont durant 7 années scolaires. Ceux de Begnins le sont uniquement durant 4 années.

#### **Organisation des transports**

##### **Minibus AISE – Communes du haut**

Organisation identique à l'année passée. Le minibus de l'AISE dessert les Coteaux de Saint-George et Longirod pour amener les élèves de 1P à 4P à l'école de Saint-George. Lorsque l'horaire de Car Postal n'est pas compatible, il assure également des trajets pour les plus grands élèves entre les Coteaux et Saint-George poste.

##### **Minibus AISE – Communes du bas**

Le minibus de l'AISE transporte les Coinsinois de 1P à 4P à Duillier et les Duilléranes en 5P à Coinsins. Il prend également en charge les classes de Coinsins et Duillier jusqu'à la piscine de Bassins. Pour se rendre au cours de natation, les élèves de Begnins font l'aller avec le minibus de l'AISE et le retour avec CarPostal. Est-il nécessaire de rappeler que nombre de trajets piscine ont été annulés en raison de la crise sanitaire. Lorsque l'horaire de CarPostal n'est pas compatible avec celui des cours d'éducation physique (EPH) donnés à Coinsins, ce véhicule effectue des allers-retours entre Vich et Coinsins.

Pour rappel, les élèves de 7P et 8P sont transportés hors de la surveillance d'un enseignant, ce que, pour des raisons de responsabilité, déplore l'école. Deux solutions sont envisageables, soit Vich construit une salle de gym, soit l'AISE envisage, si la commune de Coinsins construit des nouveaux locaux, une rocade entre les deux sites (5P-6P à Vich et 7P-8P à Coinsins). Ceci induirait un transport accompagné par l'enseignant pour les classes de Vich jusqu'à Coinsins.

Pour la conduite de ces véhicules, des chauffeurs professionnels sont mis à notre disposition par la société ABC Taxis de Nyon. Les frais d'essence et d'entretien sont à charge de l'AISE.

##### **ABC Taxis**

ABC Taxis transporte avec un minibus des élèves entre Vich et Duillier. Un autre véhicule roule pour le bas entre Vich et Coinsins pour transporter les Vichois en 5P à Coinsins.

A nouveau cette année, ABC Taxis nous fournit un véhicule qui assure le transport de tous les enfants de la Cézille vers Bassins et Le Vaud.

Un deuxième véhicule roule de Marchissy vers Saint-George avec les 1P à 4P et ensuite, sur le retour, prend en charge deux Martiolans pour les amener à Bassins. Ce même véhicule, aidé de celui qui part de La Cézille, transporte les Vaulis scolarisés à Bassins dans les 3 classes de 1P à 3P.

### **Rochat Transports**

Rochat Transports nous fournit deux cars. Le premier prend en charge les élèves de Begnins scolarisés en 5P à 6P et, sur le trajet, prend à Vich les élèves de 6P. Tous sont scolarisés à Coinsins. Ensuite, il prend en charge les élèves de Vich qui sont scolarisés en 1P-4P à Begnins.

Le deuxième véhicule roule entre les villages de Burtigny, Le Vaud et Bassins pour assurer le transport de tous les élèves au départ de Burtigny, l'horaire CarPostal n'étant pas compatible avec l'horaire scolaire. Les Vaulis en 3P à 4P scolarisés à Bassins circulent avec ce même véhicule.

### **CarPostal**

Tous les élèves de 9S à 11S sont véhiculés vers Begnins par les courses de ligne régulières de CarPostal. Une doublure est mise en place au départ de Saint-George tous les matins et deux le sont au départ de Begnins, le mercredi midi, pour les villages du haut. En raison de l'effectif important d'élèves à transporter, ces doublures servent à soulager le trafic horaire.

La grande majorité des élèves de 5P à 8P sont transportés par CarPostal vers leur école pour autant que l'horaire de ligne soit compatible.

### **Crise sanitaire - CoVid-19**

Durant l'été, un courrier était envoyé par le DFJC aux parents d'élèves afin de les informer des modalités particulières de la rentrée 2020-21 dues à la crise sanitaire. Ce courrier précisait que les masques étaient obligatoires dans les transports publics pour les élèves dès 12 ans et que ceux-ci pouvaient être obtenus auprès des autorités communales ou intercommunales. Force est de constater que l'AISE a su une nouvelle fois réagir rapidement en organisant la distribution pour la rentrée d'août de deux masques en tissu pour les élèves concernés.

L'obligation faite aux autorités communales ou intercommunales a été ensuite revue par le DFJC face au tollé provoqué par celle-ci. Il appartient désormais aux parents de fournir des masques à leur(s) enfant(s).

### **Surveillance aux arrêts de bus**

Depuis la rentrée scolaire d'août 2018, l'AISE continue de verser un forfait aux Communes ayant mis en place un service de surveillance aux arrêts de bus.

### **Conclusion**

En raison de la pandémie cette année 2020 fut bien particulière. Elle a vu grand nombre de transports annulés mais n'a pas nécessité une réorganisation de ceux-ci.

Nos chauffeurs ont su s'adapter aux règles sanitaires en vigueur et nous les en remercions chaleureusement.

Nos remerciements également aux entreprises ABC Taxis, Rochat Transport et à Lemansites qui est un soutien efficace en particulier dans la gestion de la commande des titres de transports et la maintenance de notre programme transports.



## V. PARASCOLAIRE

### Rapport 2020 du Dicastère parascolaire

La secrétaire de l'AISE reçoit toutes les inscriptions des enfants souhaitant manger dans l'un de nos restaurants scolaires primaires et secondaire. Puis les différentes responsables de nos Communes lui envoient les décomptes des présences afin qu'elle puisse préparer la facturation mensuelle envoyée aux parents.

Les restaurants scolaires ont arrêté leurs activités en même temps que les écoles entre le 16 mars et le 12 mai 2020 en raison du semi-confinement dû à la crise sanitaire.

#### Les prix des repas sont facturés aux parents de la façon suivante :

	<u>Année scolaire 2019-2020</u>	<u>Année scolaire 2020-2021</u>
• Pour les niveaux 1P-4P :	CHF 13.50	CHF 14.50
• Pour les niveaux 5P-8P :	CHF 10.50	CHF 11.50
• Pour les niveaux 9S-11S :	CHF 8.50	CHF 9.50

Pour tenir compte de l'augmentation des prix des repas fournis par nos fournisseurs, l'AISE a augmenté les prix facturés aux parents de CHF 1.00 pour la rentrée scolaire 2020-2021.

L'AISE rembourse aux Communes les repas facturés par les fournisseurs au prix de CHF 7.50 pour l'année 2019-2020 et de CHF 8.00 pour l'année 2020-2021.

Comme prévu par l'harmonisation, l'AISE verse aussi un forfait mensuel aux sept Communes, qui organisent les restaurants scolaires primaires pour :

- le personnel engagé ;
- la mise à disposition de locaux ;

Pour permettre une reprise rapide et une bonne continuité, le remboursement du personnel des cantines des Communes par l'AISE n'a pas été interrompu pendant la période de suspension des activités. Le chômage partiel de ce personnel, rémunéré à l'heure n'était pas possible.

L'AISE gère entièrement le restaurant scolaire du secondaire (engagement du personnel, paiement de fournisseurs, etc.).

#### Restaurants scolaires primaires :

Chaque village possédant une école met à disposition un restaurant scolaire.

Les moyennes de fréquentation de l'année 2020 sont les suivantes :

• Bassins 1P-6P :	54 enfants par jour	taux de fréquentation 41 %
• Begnins primaire 1P-4P :	36 enfants par jour	taux de fréquentation 29 %
• Coinsins 5P-6P :	30 enfants par jour	taux de fréquentation 39 %
• Duillier 1P-6P :	61 enfants par jour	taux de fréquentation 62 %

- Le Vaud 5P-8P : 59 enfants par jour                      taux de fréquentation 32 %
- St-George 1P-4P : 28 enfants par jour                      taux de fréquentation 35%
- Vich 7P-8P : 33 enfants par jour                      taux de fréquentation 29 %

Vich est le seul restaurant scolaire primaire acceptant les élèves désirant pique-niquer (sur inscription) car une majeure partie d'entre eux ne peut pas rentrer à domicile durant la pause de midi. Il y a une moyenne de 42 pique-niqueurs par jour à Vich.

### **Restaurant scolaire secondaire et espace pique-nique :**

A la reprise scolaire après le confinement et afin de respecter les mesures sanitaires, nous avons dû louer 2 cantines provisoires de mai à juillet pour le restaurant secondaire et l'espace pique-nique.

Le contrat avec l'entreprise « Scolarest » à Nyon a été résilié en juin 2020 pour fin décembre 2020. Des fournisseurs régionaux ont été rencontrés pour la livraison des repas dès janvier 2021. Nous avons comparé leurs offres (produits locaux et suisse, prix, etc...) et après analyse, notre choix s'est porté sur l'entreprise « Cuisinier Events » à Bassins.

Mi-novembre, pour donner suite aux nouvelles mesures sanitaires, nous avons déménagé le restaurant secondaire à la salle Fleuri et l'espace pique-nique au rez-de-chaussée de la « Maison jaune ».

C'est une moyenne de 319 repas par semaine qui sont servis aux élèves du secondaire. A fin 2020, il y a 388 enfants au secondaire dont une moyenne journalière de 117 inscrits au restaurant scolaire soit environ 30% des élèves.

### **Devoirs surveillés :**

Les devoirs surveillés des élèves du primaire (5P-8P) sont proposés 3 fois par semaine à Vich et 6 fois par semaine à Le Vaud (2 sessions les lundis, mardis et jeudis à 14h45 puis à 15h45) ainsi que 6 fois par semaine à Begnins pour le secondaire (9S-11S) (3 sessions les lundis à 14h45, 15h40 puis à 16h30, 1 session les mardis à 15h40 et 2 sessions les jeudis à 14h45 puis à 15h40). Ces périodes sont gérées intégralement par l'AISE.

Les devoirs surveillés ont du succès cette année et toutes les sessions sont ouvertes à Vich, à Le Vaud.

Nous constatons chaque année une fréquentation très basse à Begnins.

### **Cours facultatifs :**

Pour les élèves du secondaire, des cours facultatifs d'escalade, de yoga et d'échecs ont été organisés pendant la pause de midi à Begnins et ont rencontré un certain intérêt.

A Vich, un cours de « kid's music » a lieu une fois par semaine. Le cours d'échecs a rencontré un franc succès mais le cours de sophrologie n'a pas pu voir le jour par manque d'inscriptions.

A Le Vaud ont lieu des cours de « kid's music » et de yoga une fois par semaine. Des cours d'unihockey ainsi que de football sont proposés deux fois par semaine et un atelier créatif « Atelier des montagnes » est proposé quatre fois par semaine.

A Coinsins, un cours facultatif de football a été mis en place une fois par semaine et le cours de sophrologie qui a lieu une fois par semaine rencontre du succès.

Pour les cours facultatifs non sportifs (échecs, kid's music et « atelier des montagnes ») une petite participation financière de CHF 3.00 par cours est demandée aux parents.

## VI. Prévention / Social

### Rapport 2020 du Dicastère prévention - social

#### **PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)**

*Pour rappel :*

- Les psychologues apportent une aide spécifique en cas de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'intégration, ou de difficultés affectives et relationnelles.
- Les psychomotriciens sont spécialisés dans les problèmes liés au corps dans ses aspects fonctionnels, expressifs et relationnels.
- Les logopédistes interviennent en cas de troubles de la communication et du langage.

Les comptes sont conformes au budget et sont similaires à ceux de 2019. Pour rappel, il s'agit ici de partager les coûts de la plateforme administrative et financière du secteur PPLS Dôle, qui comprend entre autres la Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE. Les locaux sont situés à Gland. Pour plus d'infos, voir : [www.vd.ch/ppls-dole](http://www.vd.ch/ppls-dole).

#### **Service psychopédagogique**

La Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE mettent à disposition du service psychopédagogique les locaux de Gland et Trélex et en partageant les frais. Pas de changement notable. Pas d'impact dû à la crise sanitaire.

#### **Conseillère Ecole-Famille (CEF)**

La Commune de Gland, l'AISE et l'AISGE mettent en commun les compétences des conseillères école-famille (CEF) depuis plusieurs années.

Il a été décidé par la Commune de Gland, l'AISGE et l'AISE, qui gèrent ensemble le personnel des CEFs, de renforcer l'équipe par l'embauche d'un(e) troisième CEF. Cette personne travaillera principalement à l'AISE. Le processus a été retardé par la crise sanitaire.

## VII. Groupement des Autorités Scolaires

#### **GAS-VD**

L'association Groupement des Autorités Scolaires, Vaud, a été créé en 2018 sur l'initiative de l'ISMLE de Moudon. Son but est de partager des informations entre les différentes Associations scolaires mais aussi d'agir d'une seule voix lorsqu'il s'agit de parler aux autorités cantonales.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2021, GAS-VD compte 28 membres et son site de partage d'information « Podio » est de plus en plus utilisé.

Les actions entreprises en 2020 ont porté leurs fruits malgré la crise sanitaire et GAS-VD participe à un groupe de travail sur la répartition des coûts du matériel scolaire et des bâtiments scolaires en général qui aboutira en 2021.

Les problèmes récurrents des associations scolaires sont évoqués tels que le financement des activités hors cadre scolaire, l'annulation des conventions Cantons-Commune, les coûts supplémentaires liés à la crise sanitaire, etc...

Crise sanitaire oblige, il n'y a eu qu'une seule Assemblée Générale durant laquelle ont été évoqués :

- La mise en œuvre et le financement de l'application de la directive N°170.
- La fourniture de masques de protection aux élèves utilisant les transports publics
- Les conséquences pour les Communes des décisions cantonales sur les camps et courses scolaires.
- La crise sanitaire CoVid-19.
- La problématique des tableaux interactifs et du WIFI.

## VIII. Décision

Le Comité de Direction prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

- Vu le préavis du CoDir N°02/2021 du 26 mars 2021 ;
- Ouï le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

*Il est demandé au Conseil Intercommunal :*

- **De donner décharge au Comité de Direction pour sa gestion de l'année 2020.**

Saint-George le 24 avril 2021

### Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

### Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht